

député de Medecine-Hat l'a signalé, l'amendement a peu de sens si l'on examine les faits. Depuis le début de la session qui s'est ouverte en janvier, le gouvernement a présenté nombre de mesures pour venir en aide aux groupes à faibles revenus, dans notre pays. Ainsi, il a institué le régime d'assistance publique du Canada pour aider les malades, les aveugles, les infirmes et les personnes âgées; il a présenté de nouvelles modifications à la loi nationale sur l'habitation pour permettre aux économiquement faibles d'acheter des maisons; il a créé le régime d'assurance frais médicaux et la Compagnie des jeunes Canadiens pour aider ceux qui se trouvent dans la misère au Canada. Il a aussi institué le comité qui étudie le coût de la vie. A mon avis, le fait même que le comité se soit mis à l'œuvre a eu une influence favorable sur la structure des prix jusqu'ici.

En siégeant, en convoquant des témoins, et en obligeant des sociétés à publier leurs dossiers, ce comité exerce un effet correctif parce qu'il oblige les gens qui fixent les prix dans l'industrie à bien penser la situation avant de réaliser un bénéfice exorbitant aux frais des consommateurs canadiens. Les données communiquées à la fin d'octobre montrent que les prix alimentaires acquittés par les consommateurs ont baissé. Je ne prétends pas que le travail du comité ait été la cause immédiate de la baisse, mais je suis à peu près certain qu'il est au nombre des facteurs qui ont entraîné une baisse des prix alimentaires.

Contrairement aux implications de l'amendement, si l'on compare les résultats enregistrés par le gouvernement de notre pays et par les gouvernements d'autres pays, on verra que nous avons très bien réussi à assurer la stabilité des prix et à maintenir les revenus. Malgré cette réussite, le gouvernement n'est pas encore satisfait, il veut essayer de faire davantage.

M. Nasserden: Puis-je poser une question au député? En 1962, le président des États-Unis a admis qu'en matière de stabilité des prix les États-Unis venaient derrière le Canada. Pourquoi, si le calcul dont on a parlé est exact, le Canada vient-il maintenant derrière les États-Unis?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, les tableaux que j'ai cités ont été établis d'après des chiffres du Bureau fédéral de la statistique et d'autres données officielles. Il se peut que les résultats obtenus aux États-Unis soient meilleurs que les nôtres, mais le Canada vient en deuxième position par rapport aux 25 autres pays qui figurent sur le tableau.

M. J. H. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, je me lève sans hésitation pour participer

[M. Allmand.]

per au débat et appuyer l'amendement qui stipule en partie que:

Cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas présenté des programmes destinés à produire une distribution équitable de la productivité et du revenu national parmi tous les groupes au Canada, particulièrement en vue de l'accroissement du coût de la vie.

La hausse du coût de la vie a alarmé nombre de députés et nombre de Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Le préopinant a comparé les réalisations du Canada à celles d'autres pays. Il a cité le gouverneur actuel de la Banque du Canada pour prouver que la vague de prospérité actuelle avait commencé en 1961, mais il n'avait pas besoin de s'adresser au gouverneur de la Banque du Canada pour dire cela. Il aurait pu s'adresser au ministre des Finances, ou à l'ancien ministre des Finances, ou encore au ministre des Transports, ou à tout autre ministre du cabinet, car ils auraient facilement reconnu que l'essor dont jouit le Canada en ce moment avait commencé en 1961. Je tiens à ce qu'on le comprenne parfaitement.

Examinons ce qui s'est passé en 1962. Nous avons tous en mémoire les paroles prononcées par John F. Kennedy cette année-là. Il admirait le Canada, car notre pays venait en tête de tous les pays du monde quant au maintien de l'accroissement rapide du produit national brut. Nous étions en tête des pays du monde quant au maintien de la stabilité des prix par rapport au coût de la vie. Où en est aujourd'hui le Canada dans ce domaine? Le député a dit que nous venions au deuxième rang parmi 25 pays. En 1962, nous venions en tête; nous étions le premier pays du monde quant au maintien de la stabilité du coût de la vie. Aujourd'hui, il suffit de consulter n'importe quel journal canadien paru depuis un an pour savoir où nous en sommes.

M. Allmand: Puis-je poser une question?

M. Horner (Acadia): Nous sommes largement en tête de ceux qui contribuent à une hausse du coût de la vie. Voilà où nous en sommes.

M. Allmand: Puis-je poser une question? Je voudrais demander au député quelle était, en 1961, notre situation relativement au chômage?

M. Horner (Acadia): Je parlerai du chômage en temps utile. Parlons de l'inflation. Le député admet que le coût de la vie est plus élevé qu'il ne l'a jamais été au Canada. Son rythme de croissance est comparable à celui de n'importe quel pays du monde. Que les Canadiens se rendent compte que le coût de la vie a augmenté, très bien, mais il nous appartient, en tant que législateurs, de nous demander pourquoi. Pourquoi, de tous les pays, le